

# COMPTE RENDU

Réunion Ordinaire du Bureau Directeur du Comité Départemental de Taekwondo de la Sarthe  
Jeudi 6 Janvier 2011, 18h00  
Lieu : Salle André Conty, Stade Val du Monnet, COULAINES

Présents : M. HERRAULT, Présidente -- P. LANDRY Trésorier -- N. BERGER Secrétaire --  
V. Raimbert, membre du C.D.T. -- K. MAHAOUI -- D. POIRIER  
Mr Maxime COSNARD, Président de la J.S.C. Omnisport  
Absents excusés : Mr GLINCHE --

## *Ordre du jour*

La séance débute à 18h20.

### **► Informations de la Présidente :**

- Réception d'un email le 22/12/2010 de S. VIALENC indiquant ne pas vouloir participer aux actions du C.D.T. suite à l'A.G. du 15/07/2010 durant laquelle il s'était engagé avec « force » devant l'Assemblée à participer, lui et son club, aux actions mises en place par le C.D.T. A présent, il ne le souhaite plus du tout.

Monsieur VIALENC y signale se raviser « en ce qui me concerne une quelconque participation personnelle au sein du Comité et ce malgré [ses] "propositions " à chaud suite à l'assemblée générale de Juillet. ».

Selon ses dires, il n'est pas intéressé et veut dépenser son énergie seulement et exclusivement pour son club TKD TEAM 72 et donc de ce fait, ne pas prendre part aux réunions et aux actions mises en œuvre par le C.D.T. et de facto ne pas travailler avec cette instance représentative.

Il conclut en se déclarant « fatigué et las de tous les problèmes » que lui ont apporté la création du CDT « et ce depuis le début ».

Le CDT a en effet pour vocation de réunir autour de ses actions tout le taekwondo sarthois comme de répondre aux besoins des clubs et de leurs des adhérents

Nous en avons pris acte et regrettons malheureusement son choix pour lui et pour son club.

- Démission de Mr Karim MAHAOUI à sa fonction de Vice-président, réception de la présente démission le 5 Janvier 2011 par L.R. avec A.R.

*Muriel HERRAULT laisse la parole à Mr MAHAOUI afin qu'il s'exprime, en personne, sur le dit sujet.*

Tout d'abord, Mr MAHAOUI remercie vivement Mr POIRIER (JSC) pour sa présence et sa nouvelle participation aux activités et aux actions au C.D.T.

Mr MAHAOUI explique ensuite les raisons de sa décision à savoir qu'il a le sentiment que sa présence pose un réel problème à Mr VIALENC au sein du Comité Directeur en tant que Vice-Président donc à travers cette démission, il lui laisse la place et suggère le cas échéant, également à tous les clubs une présidence tournante de 2 ans sur une olympiade (1 président, 1 trésorier et 1 secrétaire).

Qu'il voit sa démission comme le moyen de sauvegarder la participation du Club TEAM 72 et de ses adhérents aux actions du CDT ;

Lors de l'A.G. du 15 juillet 2010, deux blocs de club se sont manifestés :

- le premier Team 72 et J.S.C. Coulaines, le deuxième bloc étant les autres clubs du département. Partant du postulat que Team et J.S.C. n'étaient pas acquis voire totalement opposé avec une virulence rare parmi eux, à l'élection du bureau, et bien le plus simple serait qu'il fasse eux même un bureau avec une présidence tournante tous les deux ans. Ils auraient ainsi la possibilité de mettre en place une politique de développement ou autre, qu'ils jugeraient plus adéquat pour une durée de deux années. Nota : Nous serons dans l'obligation de voter à deux reprises avec tous les clubs au cours de la même olympiade (assemblée électorale) mais comme nous sommes d'accord cela ne devrait poser aucun problème.

- Le deuxième bloc (étant donc le reste des clubs du département) prendrait en charge les deux années suivantes.

Cette mesure permettra aux deux clubs en question, qui ne sont pas confiants dans le C.D.T. actuel de prendre la direction complète et sans réserve de celui-ci.

Ce faisant, chacun prendra ses responsabilités.

### **Petit rappel pour les non initiés des actions menées à ce jour et à venir :**

Malgré un départ du C.D.T. pas très structuré en 2006, depuis sa nomination en avril 2009, la Présidente et le bureau directeur actuel, ont accompli les actions suivantes :

M. MAHAOUI déplore par ailleurs le manque de soutien de la Ligue de Région :

- Malgré notre demande d'aide à l'acquisition de deux aires de combat auprès de la Ligue, la réponse a été sans équivoque. NON, bien évidemment avec un certain argumentaire.

Mr MAHAOUI indique que même l'euro symbolique ne nous a été octroyé par notre ligue de tutelle. Mr MAHAOUI souligne que nous n'en attendions pas moins vu, l'acharnement d'un club sarthois avec l'appui de la présidence de la ligue visant à décrédibiliser les acteurs du comité et à la suppression du C.D.T. de la Sarthe.

Il rappelle que l'existence du CDT de la SARTHE fut subitement érigée en « problème » avec en corollaire des contacts pris par le Comité Régional de Taekwondo auprès du Service des Sports du Conseil Général de la Sarthe au mois de mai 2010 comme pour influencer négativement sur l'octroi de subventions.

Il développe le point de vue que le C.D.T. a alors été visé par une tentative de déstabilisation destinée à décrédibiliser les acteurs du comité et à aboutir à sa suppression.

-

L'étiquette des arts martiaux voire l'éthique tout court en sont ressorties diminuées comme jamais. La tentative de subversion, l'hypocrisie et le mensonge à son plus haut niveau. Ni excuses ni regrets, la posture de la victime en ayant été l'instigateur.

- Maintenant, dans l'état actuel de nos relations avec la ligue et de son bureau directeur, nous avons bon gré et malgré tout, fait l'acquisition de 2 aires de combat subventionnées exceptionnellement à hauteur de 100% par le Conseil Général de la Sarthe.

Il conclut cependant sur le fait que la bonne foi du CDT et sa reconnaissance au niveau local et national sont sortis renforcés de cette crise.

- Il est vrai que notre bonne foi ayant, si il était encore nécessaire ,été démontrée, lors de la réunion du 15 juillet dernier et vu le relationnel avec la ligue (courrier de la ligue au vice président du conseil général, demandant de ne pas nous apporter de soutien technique mais également aucune aide financière pour nos besoins d'équipement et bien d'autres choses encore) n'a eu, comme effet, au regret et au grand désespoir de certains, que de renforcer encore plus fortement nos relations avec le Conseil Général.

Il invite à continuer à travailler pour remplir nos objectifs et convaincre notre propre Ligue de notre volonté d'œuvrer pour le développement du Taekwondo en général, quitte à « mettre de l'huile dans les rouages » pour optimiser nos actions sur le territoire de la Sarthe.

- Il va sans dire quant à notre détermination d'aboutir à nos objectifs et de ce fait, notre objectif d'équipement a été rempli avec l'aide principale et exclusive du C.G. de la Sarthe. Mr MAHAOUI indique que malgré ce pilonnage en bonne et due forme et le travail de sape par notre propre Ligue, et dans une autre mesure par le dirigeant d'un club sarthois, nous nous devons de travailler avec cette instance quand cela est possible pour le développement du Taekwondo en général et mettre de l'huile dans les rouages pour optimiser nos actions sur le terrain.

③

Après cette intervention de M. MAHAOUI, la présidente reprend la parole et fait un point sur les actions qui sont envisagées.

- Intégration en Septembre 2011 d'un local de 15m<sup>2</sup> au sein de la Nouvelle Maison Départementale des Sports en cours de construction. Ce bureau sera accessible pour tous les clubs du comité. Le C.D.T. de la Sarthe aura également à sa disposition un photocopieur grand volume, téléphone, internet, une salle de réunion, un local d'archives et un local de stockage pour le matériel (entre autres, les deux aires de combat et scoring machines).

- L'autre gros projet est celui de recruter, une fois dans nos locaux, une personne ayant pour mission de travailler sur des actions de promotion du Taekwondo, de prendre contact avec de futurs sponsors, de mise en place d'actions visant à l'élaboration d'un cahier des charges pour la nouvelle structure, via un Contrat C.A.E., aidé de l'Etat à hauteur de 95%) ; Ce projet d'ores et déjà à l'étude. En effet, septembre va venir vite maintenant.

- Pour la prochaine mise sous les projecteurs du Taekwondo Sarthois, le Club A.S.T. prévoit (le 23 janvier prochain) avec le C.D.T. de la Sarthe une mise en lumière de notre instance auprès de différents acteurs locaux (Le comité s'appuyant actuellement et principalement sur des actions des clubs volontaires. En effet, pour l'instant, le budget ne permettant pas dans l'immédiat de telles actions par nous même).

Nous aurons ainsi la visite de :

Madame La Députée Marietta KARAMANLI, Mr Jean-Marie GEVEAUX, Vice-président du CG72, Mr Nicolas GLINCHE, responsable du Bureau des Sports du C.G. 72 et Mr Jean Luc FONTAINE, Maire d'Yvré l'Evêque qui ont été invités à cette manifestation sportive.

La presse et chaînes télévisées locales ont été contactées. Nous restons dans l'attente de leur retour. Le comité a également contacté une école de commerce, l'E.G.C. afin de leur proposer de gérer la médiatisation de ce stage dans le cadre d'un chantier de 1<sup>ère</sup> année.

- Un stage d'arbitrage avec un arbitre national de haut niveau, est également en cours de finalisation. En effet, il nous appartient d'avoir pour un futur proche des arbitres départementaux. L'autonomie au niveau de l'arbitrage sera pour nous un objectif et une priorité pour le bon fonctionnement des futures compétitions du département. Là aussi, nous allons investir massivement avec l'aide des clubs. L'objectif est de combler notre retard, et d'avoir notre propre corps arbitral. Une quinzaine de pratiquants se sont déjà manifestés, il nous appartient de prendre en main notre développement localement. La facilité devrait nous pousser à compter sur la ligue, mais comme chacun sait, nos relations sont pour le moins « délicate pour ne pas dire difficile ». Il va sans dire que nous ne pouvons pas compter sur la ligue, sauf si nous souhaitons mettre la clef sous la porte. Ce constat établi, nous avancerons

avec les clubs qui composent le comité et nos moyens. Nos actions se limiteront au seul département de la Sarthe.

- Le Challenge Pierrick Huguenin, Premiers Pas se déroulera le dimanche 6 février 2011, géré par le comité avec le soutien structurel du club de La Ferté Bernard pour son accueil, avec une prise en charge financière totale du C.D.T. (médecin, l'équipe médicale (croix rouge), etc). Le comité indique qu'un équipementier parisien (JK Budo Sport) mettra en place un stand au cours de cette compétition. Cette compétition concerne principalement les clubs membres du comité.

- Un stage technique et combat avec Gd Me KIM JONG WAN, Directeur Technique Fédéral, Expert CN 9<sup>e</sup> Dan, se déroulera le dimanche 3 avril 2011 sur une journée complète, au nouveau Gymnase SUAPS, au Mans, organisé lui aussi par l'Académie Sarthoise de Taekwondo. Le C.D.T. s'appuiera une fois encore sur cette action pour communiquer auprès des institutionnels.

- Un Critérium Enfants (Assauts et coups de pieds sautés) se déroulera le dimanche 22 mai 2011 géré par le comité avec le soutien structurel du club Académie Sarthoise de Taekwondo pour son accueil à CHAMPAGNE, avec une prise en charge financière des médailles et coupes par le C.D.T. L'Académie Sarthoise de Taekwondo prendra à sa charge le médecin, notre budget de fonctionnement ne nous le permettra malheureusement pas cette dépense. Cette compétition concerne principalement les clubs membres du comité.

- Un Stage Technique préparation passage de grade, dont la date et le lieu restent à déterminer pour l'instant.

*Muriel HERRAULT reprend la parole pour aborder le sujet suivant :*

### **► Le Pôle Départemental Combat de la Sarthe :**

Le C.D.T. a demandé le 8 décembre 2010 à rencontrer le 9 décembre 2010 Mr David POIRIER pour lui proposer l'encadrement du Pôle Départemental Combat.

Mr POIRIER a souhaité réfléchir et nous faire part de sa décision après avoir consulté tous les entraîneurs des clubs sarthois (La Ferté Bernard, Team 72, J.S.A., J.S.C., A.S.T. et Samouraï 2000) pour leur demander leur ressenti et leur accord.

Chose faite, le 16 décembre 2010, Mr POIRIER nous informe qu'il accepte. En effet la majorité des clubs ayant répondu favorablement.

Toutefois, Mr POIRIER nous indique avoir contacté Mr VIALENC et que le club TKD Team 72 participera qu'à la condition et seulement si, c'est lui-même (Mr Poirier) qui prendra en charge les entraînements du pôle élite Sarthe. Dans le cas où cette condition ne serait pas respectée le club en question n'enverra personne.

Ceci étant acté, nous passons à la suite. Mr David POIRIER a formulé un certain nombre de demandes au comité.

*Muriel HERRAULT entend donc reprendre chaque point afin que chacun puisse s'exprimer et que le C.D.T. valide ou non ceux-ci.*

Afin que celui-ci soit opérationnel, la Présidente souhaite que Mr POIRIER présente son projet à l'ensemble des membres du B.D. du comité, que chaque partie évoque ensuite les points importants pour le bon déroulement dudit pole et que soient établies les conditions générales correspondantes.

*1- Demandes de Mr Poirier (lieu, jour, horaire):*

Lieu : Dojo de Coulaines => acté à l'unanimité ;

Fréquence : Chaque jeudi, sauf durant les vacances scolaires => acté à l'unanimité ;

Horaires : Rdv à 18h45 pour un début d'entraînement à 19h00, Fin à 20h30 => acté à l'unanimité

Mise à disposition gratuite de l'équipement de la section J.S.C. TKD (plastrons, casques, paos, raquettes).

*2- Demande d'un entraîneur Coach adjoint, afin d'aider pour le coaching, lors des entraînements et des compétitions*

Comme confirmé précédemment lors d'un entretien téléphonique avec Mr POIRIER en date du 3 janvier 2011, Muriel HERRAULT reprend la proposition qu'elle avait faite, à savoir de proposer à Mr Mehdi TOUHAMI d'assister Mr POIRIER pour tout ce qui affère au pole.

*3- Mr David POIRIER demande la prise en charge totale des frais des compétiteurs du Pôle par le C.D.T.*

Réponse du comité : Le Trésorier du C.D.T., P. Landry prend la parole. Le comité a perçu une seule subvention C.N.D.S. 2010 pour un montant de 1400 euros. Celle-ci ne peut être attribuée pour le financement de ce type d'action non soutenue par La D.D.C.S. 72, de plus ces 1400 euros sont le budget de fonctionnement du comité, il apparait sans l'ombre d'un doute les limite d'intervention financière du C.D.T.

Conclusion : cela ne sera pas possible compte tenu du très faible budget du C.D.T. Chaque club devra prendre en charge les frais de ses compétiteurs. Position adoptée à l'unanimité.

*4- Mr POIRIER demande la confection de vestes floquées par compétiteur à l'effigie du Pôle.*

Réponse du comité : Cet investissement ne sera pas possible non plus. Le C.D.T. envisage le soutien de sponsors locaux pour éventuellement réaliser ces vestes dès que possible. Et de ce

fait, il apparait de plus en plus nécessaire voire être une évidence qu'un maximum d'acteurs locaux privés ou institutionnels reconnaisse notre discipline, de façon à être crédible pour des demandes de sponsoring.

5- Dates des sélections les 6 et 13 janvier 2011

Réponse du comité : Les sélections ne débiteront qu'à partir du jeudi 13 Janvier 2011 puisque celles-ci ne pouvaient être mises en place sans avoir au préalable acter les conditions de déroulement du Pole.

6- Mr Poirier souhaite que les catégories d'âges concernés soient de benjamins à séniors.

Réponse du comité : Les membres du C.D.T. ne partagent pas ce souhait et motivent leurs positions comme suit. Techniquement, il n'est pas envisageable d'encadrer sur le même créneau horaire des catégories benjamins à séniors, nécessitant un enseignement et une pédagogie différente. Le C.D.T. suggère donc de se concentrer, dans l'intérêt d'un bon encadrement et d'un travail structuré et constructif pour tous vers les catégories Juniors et Séniors pour les 6 mois à venir. Un point sera fait en fin de saison soit courant juin 2011. Et pourquoi pas par la suite une prise en charge des plus jeune sur un autre créneau horaire.

7- Aucune pub des différents clubs ne sera admise

Réponse du comité : le projet de mise en place d'une équipe Elite départementale n'a pas pour but d'annuler et remplacer l'identité Club dont est issu chaque compétiteur.

8- Entrainement en bas de dobok, tee-shirt et veste

Les participants seront vêtus de leur dobok.

Chaque participant devra venir muni de ses protections personnelles obligatoires à chaque entrainement.

Echange avec Mr Maxime COSNARD, Président de la J.S.C Omnisport en fin de séance, qui nous fait part de son entier soutien dans ce projet.

Une convention sera signée entre la Ville de Coulaines et le C.D.T. afin que ce créneau soit attribué, reconnu administrativement au C.D.T. et sous la responsabilité du C.D.T.

Muriel HERRAULT communique à Mr COSNARD ses coordonnées afin que ce dernier le lui transmette ladite convention.

La séance est levée à 19h30.